

	OBJET	<u>Date</u> :
Réunion du 14 Avril 2021	Comité de pilotage NATURA 2000 – Massif de Chizé-Aulnay	<u>Diffusion</u> :
PARTICIPANTS :		
Séverine VACHON Cyril MOUILLOT Philippe GAFFEZ Jean-Paul BARON Catherine ROBERT Cassandre ROBIN David LENOIR Nicolas COTREL Mickael COUTANTIN Athena Marie BENETEAU Christian AUBERT Jean-Claude PEIGNE Gwenaëlle ARCHIMBAULT Dany MICHAUD Pierre-Bastien MONTIGNY Sylvain GRIFFAULT Gérard MALVAUD Patrick MACHET Marie-thérèse GRATADOUX Lucienne Niogret Maryline PICARD	Présidente du COPIL DDT 79 DDT 79 CD79 CD79 CD79 CNPf DSNE Syndicat Mixte de la Boutonne Stagiaire de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres Chargée de mission pour la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres SIVU Voierie La Boutonne Fédération de pêche 79 Commune de Les Fosses Commune de La Foye Monjault (Maire) Commune de Romazière (Adjoint au Maire) Communauté de communes du Mellois en Poitou (Élu) SMAEP4B Président du CDOS 79 Syndicat de la Propriété Privée Rurale et Agricole de la Charente-Maritime Présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre	

COMpte Rendu

Séverine VACHON commence par la présentation de Natura 2000. Elle rappelle que c'est un réseau européen de sites à la biodiversité exceptionnelle. Elle explique que le Conseil Départemental des Deux-sèvres est animateur de 5 sites dont les 4 Zone de Protection Spéciale à enjeux avifaune de plaine dont fait partie la zone de Niort Nord-Ouest.

Cyril MOUILLOT : apporte des précisions. Ces sites d'excellences que sont les zones Natura 2000 abritent des espèces d'intérêt communautaire. La désignation d'un site en Natura 2000 permet la mobilisation d'outils en adéquation avec les enjeux des sites. En effet, plusieurs types de sites existent tels que les sites de rivières, les sites de plaine, les sites de forêt, etc...

Un « tour de table » des participants est fait afin que chacun se présente.

Cassandre ROBIN présente les enjeux du sites (cf diapo)

David LENOIR présente les actions menées par le CNPF

Cyril MOUILLOT demande au CNPF de préciser ce qu'ils entendent par « actions vertes ».

David LENOIR explique que les actions vertes sont des recommandations de gestion en faveur de la biodiversité. Par exemple laisser des arbres morts au sol ou sur souche.

Jean-Claude PEIGNE interroge le CNPF sur la zone laissée libre dans la forêt de Chizé. Il a entendu dire qu'il existait seulement 4 sites de ce type en Europe et voudrait savoir si le CNPF en est le gestionnaire .

David LENOIR explique qu'il s'agit de la RBI (Réserve Intégrale Biologique). Une RBI est une zone sur laquelle les gestionnaires forestiers n'ont absolument aucune intervention. La RBI de Chizé n'est pas gérée par le CNPF et possède un statut à part.

Séverine VACHON ajoute que des visites sont régulièrement organisées par l'ONF et Zoodyssée. Elle propose de voir s'il serait possible d'intégrer une de ces sorties lors d'un prochain COPIL.

Philippe GAFFEZ est favorable à l'idée.

Nicolas COTREL demande ce qu'il en est des pelouses sèches en propriété forestière ?

David LENOIR répond que le CRPF y est attentif. Les pelouses sèches sont rares sur ce milieu, et trop petites sur les parcelles des grosses propriétés de chasses. Les outils N2000 ne font actuellement pas rêver et la contractualisation des contrats et des chartes est difficile.

Nicolas COTREL ajoute qu'en effet c'est une forêt peu productive de base.

David LENOIR fait part des problèmes sur les défrichements qui ne correspondent pas aux engagements locaux.

Cassandra ROBIN présente le bilan des 3 ans d'animation sur MCA (cf diapo)

Lancement d'un temps d'échange afin de répondre aux questions des participants.

Nicolas COTREL demande si une mise à jour du DOCOB est envisagée dans les prochaines années ?

Cassandra ROBIN explique qu'après l'élection de la structure animatrice pour l'animation 2021-2024 il faudra que la proposition soit retravaillée avec la DDT.

Cyril MOUILLOT précise que la mise à jour du DOCOB demande des concertations, du temps, des études complémentaires. C'est le rôle du COPIL de retravailler sur le DOCOB, afin de faire un bilan et de décider ensemble d'une suite à donner.

Nicolas COTREL mentionne le fait que le DOCOB a plus de 10 ans, et que depuis sa rédaction il n'y a pas d'avancée dessus.

Cyril MOUILLOT répond que le sujet sera à aborder et à faire voter lors d'un prochain COPIL.

David LENOIR demande s'il serait possible également de remettre à jour les cartes dans le DOCOB car la résolution les rend difficilement lisibles à l'échelle actuelle. Il évoque la nécessité d'un toilettage technique. Il explique également qu'un travail sur les chartes devrait être envisagé afin de les rendre plus attractives. Dans leur état actuel elles ne sont pas opérationnelles et doivent être actualisées, modernisées, pour les rendre plus accessibles.

Cyril MOUILLOT indique qu'en effet depuis 15 ans il a pu y avoir des évolutions réglementaires. C'est un sujet

prioritaire à aborder. Il faudra faire un bilan et entamer une construction collective.

Nicolas COTREL fait un retour sur l'étude « Pelouses sèches » menée par DSNE. Sur les 18 000 ha de pelouses sèches, aucun contrat n'avait été réalisé et peu de chantiers participatifs pour la restauration des pelouses ont pu être réalisés. Les outils financiers n'ont pas été suffisants pour motiver les propriétaires.

Cyril MOUILLOT répond qu'en effet, d'un point de vue fiscalité le propriétaire doit trouver un intérêt et qu'aujourd'hui les outils ne sont pas adaptés ou trop complexes à utiliser.

Séverine VACHON fait remarquer qu'une animation avait été réalisée en 2019 par le CRPF et avait été très appréciée.

David LENOIR explique le travail fait sur les grosses propriétés. Sur le massif de Chizé-Aulnay il y a beaucoup de propriétaires, avec des petites parcelles. C'est pourquoi des réunions d'informations ont été organisées afin de sensibiliser les propriétaires à la ZSC.

Pierre-Bastien Montigny fait part de ces inquiétudes vis à vis d'un projet éolien Eurocaf, dont le porteur de projet a certifié qu'une étude avait été réalisée. Il voulait savoir si le Conseil Départemental avait été sollicité pour cette étude et quel avis il avait donné, sachant que le projet concernait 15 éoliennes.

Cassandra ROBIN explique que le Département ne fait pas d'études d'impact mais seulement des notes d'enjeux afin de fournir aux porteurs de projet les informations nécessaires à l'intégration de ces enjeux dans les projets.

Cyril MOUILLOT ajoute que le porteur de projet peut avoir son propre bureau d'étude. Il prend contact à la DREAL seulement pour le dispositif réglementaire. Les services de l'Etat ne sont pas toujours au courant en amont. Il précise également que la structure animatrice ne donne pas d'avis mais seulement une note d'enjeux.

Pierre-Bastien Montigny fait remarquer que les éoliennes entourent de plus en plus le massif.

Cyril MOUILLOT indique que pour avoir plus d'information il faudrait prendre contact avec la DREAL.

Séverine VACHON rappelle qu'il ne faut pas hésiter à prendre une motion lors d'un conseil municipal.

Cyril MOUILLOT confirme et insiste sur le fait que tous les avis des riverains, des collectivités, comptent. Il remercie les participants au COPIL et demande à toutes les personnes ne représentant pas une collectivité membre du COPIL restreint de quitter la réunion afin de lancer le COPIL de renouvellement de l'animation du site.

COPIL DDT :

Cyril MOUILLOT explique que l'animateur d'un site Natura 2000 est élu pour 3 ans et que la période d'animation du Conseil Départemental des Deux-Sèvres arrive à terme. Les collectivités concernées par la ZSC Massif de Chizé-Aulnay ont donc été sollicitées afin de pouvoir se présenter ou non pour le rôle d'animation du DOCOB.

Candidatures à l'animation du site Natura 2000 Massif de Chizé-Aulnay:

13 réponses dont 1 positive :
_ Communauté de Communes du Mellois : NON
_ SIEDS : NON
_ Villedieu : NON
_ Villiers en Bois : NON
_ Dampierre sur Boutonne : NON
_ Villiers sur Chizé : NON
_ Vinax : NON

- _ Saint-Georges : NON
- _ Aisnière en Poitou : NON
- _ Néré : NON
- _ La Foye Monjault : NON
- _ Conseil Départemental des Deux-Sèvres

Cyril MOUILLOT demande s'il y a des candidatures de dernières minute : NON

La seule candidature positive est donc le Conseil Départemental, qui propose Madame Séverine VACHON comme présidente du COFIL.

Y a-t-il des membres qui sont contre ? NON

Y a-t-il des membres qui s'abstiennent ? NON

Séverine VACHON est élue en son nom propre à la présidence du COFIL et le CD79 reste animateur de la ZPS. Elle remercie les membres du COFIL et clôture la réunion.

Pour le Président et par délégation,
Le Chef du service Environnement et aménagement
foncier



Olivier UZANU

